



RENSEIGNEMENTS pour la licence 2015/16 et ACCEPTATION de la CHARTE

Bienvenue au JSBB pour le renouvellement ou la création de votre licence 2014/2015. **ATTENTION**, si l'an passé vous aviez choisi l'assurance proposée par la **FFBB**, vous devez **OBLIGATOIREMENT** la **RPRENDRE**.

Si tel n'est pas le cas, choisissez votre assurance personnelle et fournissez nous une attestation.

Pour que la demande de licence soit effective, vous devez avoir pris connaissance et accepter la charte JSBB.

Je soussigné(joueur-euse) et (représentant
légal pour les mineurs) déclare avoir pris connaissance et accepté la charte du JSBB

signature du joueur- euse

Signature du représentant légal

Tel : Mail :

Documents à fournir pour la demande ou création de licence

- Fiche de demande de licence avec état civil complété, certificat médical, et surclassement éventuel
- 1 attestation de responsabilité civile si vous ne prenez pas celle de la **FFBB**
- 1 photo d'identité petit format
- 1 photocopie de la carte d'identité recto-verso ou du livret de famille pour la **CREATION** de licence **UNIQUEMENT**
- Déduire les 25€ pour les lycéens qui disposent dès maintenant du coupon sports de la Région

TARIFS: Baby 66€, U11 débutants confirmés 69€, U13 Benjamins 71€, U15 Minimes 72€, U17 Cadets 83€, U20 Juniors - 18ans 92€, U20 Juniors +18ans 95€, loisirs 66€, Dirigeants Arbitres Officiels 40€, Dirigeants joueurs 62€



DEMANDE DE LICENCE

Création Renouvellement Mutation

Photo

Comité Départemental de
Nom du groupement sportif

CHARENTE

JARNAC SPORTS BASKETBALL

N ° club

2116013

N° de licence (si déjà licencié)

NOM*

Nom de jeune fille

Prénom

Date de naissance

Sexe : F M

Nationalité

Taille

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone fixe

Téléphone portable

E.mail

Je certifie sur l'honneur, l'exactitude des renseignements ci-de :

Date

Signature obligatoire du licencié
ou de son représentant légal :

* Ou nom d'usage

Tampon et signature
du Président du club :



Certificat annuel de non-contre indication à la pratique du Basketball en compétition

Je soussigné, Docteur
certifie avoir examiné M / Mme / Melle
.....

et n'avoir pas constaté à la date de ce jour des signes apparents contre-
indiquant la pratique du Basket-ball **en compétition**.

A Le ___ / ___ / _____

Signature du Médecin : Cachet :

Surclassement

(ne nécessitant pas un imprimé spécifique)

Mr / Mme / Melle :
peut pratiquer le Basketball dans la catégorie immédiatement supérieure
dans le respect de la réglementation en vigueur au sein de la FFBB.

A Le ___ / ___ / _____

Signature du Médecin : Cachet :

1 ^{ère} famille obligatoire (1 seul choix possible)	2 ^{ème} famille optionnelle (1 seul choix possible)	Catégorie	Niveau d'intervention
<input type="checkbox"/> Joueur - <input type="checkbox"/> Compétition - <input type="checkbox"/> Loisir - <input type="checkbox"/> Entreprise		<input type="checkbox"/> Senior ou <input type="checkbox"/> U___	Niveau de pratique le plus élevé (obligatoire) :
<input type="checkbox"/> Technicien	<input type="checkbox"/> Technicien	<input type="checkbox"/> Non diplômé <input type="checkbox"/> Diplômé Fédéral <input type="checkbox"/> Diplômé d'Etat	<input type="checkbox"/> Territoires : (Département - Région)
<input type="checkbox"/> Officiel	<input type="checkbox"/> Officiel	<input type="checkbox"/> Arbitre <input type="checkbox"/> OTM <input type="checkbox"/> Commissaire <input type="checkbox"/> Observateur <input type="checkbox"/> Statisticien	<input type="checkbox"/> Championnat de France
<input type="checkbox"/> Dirigeant	<input type="checkbox"/> Dirigeant	<input type="checkbox"/> Elu <input type="checkbox"/> Accompagnateur <input type="checkbox"/> Salarié	<input type="checkbox"/> Pro A Pro B Esp Pro A LFB

Pour tout licencié souhaitant évoluer en tant que « Joueur » : **obligation de cocher la case joueur en 1^{er} choix de famille**

Cadre réservé à la Commission de Qualifications compétente : Qualifié le : Type de licence attribuée :

INFORMATION ASSURANCES :

(Cocher **obligatoirement** les cases correspondant à vos choix)

JE SOUSSIGNÉ(E), le licencié ou son représentant légal, NOM : PRÉNOM :

Reconnais avoir reçu le résumé des garanties (Contrat AIG 4.091.578 ci-annexé et consultable sur www.ffbb.com), conformément à L141-4 du code des Assurances, et avoir pris connaissance des garanties Responsabilité Civile incluses automatiquement en prenant ma licence ainsi que des garanties Individuelles complémentaires proposées par AIG, et :

- souhaite souscrire à l'option A, au prix de 3,70 euros TTC.
- ou souhaite souscrire à l'option B, au prix de 9,50 euros TTC.
- ou souhaite souscrire à l'option C, au prix de 0,50 euros TTC, en complément de l'option A, soit un total de 4,20 € TTC (= A+).
- ou souhaite souscrire à l'option C, au prix de 0,50 euros TTC, en complément de l'option B, soit un total de 10 € TTC (= B+).
- ou ne souhaite pas souscrire aux garanties individuelles complémentaires proposées (= N)

Reconnais par ailleurs avoir reçu l'information de mes possibilités et de mon intérêt à souscrire à ces garanties pour les éventuels dommages corporels que je peux subir du fait de la pratique du Basket-ball

Signature de l'Assureur

Fait à le ___ / ___ / _____

Signature de l'Adhérent ou de son représentant légal) :

« Lu et approuvé »

En cas de Décès de l'Assuré, le bénéficiaire est, sauf stipulation contraire adressée par l'ASSURÉ ou le Souscripteur au moyen d'une disposition écrite et signée, le conjoint survivant de l'Assuré, non séparé de corps, ni divorcé, à défaut les enfants légitimes reconnus ou adoptifs de l'Assuré, à défaut les ayants droit légaux, concubins ou pacsés. Si l'Assuré est mineur, les bénéficiaires sont les ayants droit légaux. Pour toutes les autres garanties le bénéficiaire est l'Assuré lui-même.

SEULES LES DEMANDES D'ADHÉSIONS DUMENT COMPLÉTÉES, DATÉES, SIGNÉES ET ACCOMPAGNÉES DU RÉGLEMENT CORRESPONDANT SERONT PRISES EN COMPTE PAR L'ASSUREUR



Charte 2015/2016 du Jarnac-Sports Basket-Ball

Pour adopter une démarche sportive et pour rendre agréable la vie au sein de ton club, le JSBB s'est doté d'une charte : elle représente un ensemble de droits et devoirs primordiaux, pour une meilleure cohésion dans la vie du club. C'est aussi un contrat de confiance destiné à régir le partenariat tripartite entre le club, les joueurs(euses) et les parents.

Chaque joueur désireux de renouveler ou de prendre une licence au JSBB doit en prendre connaissance, la signer et la redonner au moment de la remise des documents.

⇒ LE JOUEUR(EUSE) S'ENGAGE A :

1. Le licencié autorise toutes utilisations photos ou vidéos lors des manifestations, matchs et entraînements du club et notamment sur tous les supports et média utilisés par celui-ci.
2. Le licencié s'engage à acquitter le montant de la licence lors de sa demande (possibilité de paiement aménagé), et payer les amendes qui lui sont imputables (techniques, disqualifiantes) et de répondre favorablement aux sollicitations des équipes supérieures s'il a fait une demande de surclassement.
3. Pour les mutations et licence T, une caution sera demandée et restituée en fin de saison si les engagements ont été respectés.
4. Etre respectueux de ses partenaires, adversaires et officiels, ainsi que de ses entraîneurs et dirigeants. Ecouter son entraîneur en silence et être poli est la 1^{ère} marque de respect.
5. La présence du joueur est obligatoire aux entraînements et matchs, de manière indifférente **à domicile ou à l'extérieur**. En cas d'indisponibilité pour raison personnelle, le joueur en avertira son entraîneur ou coach. C'est bien le joueur qui prévient, et non l'entraîneur qui doit appeler chaque joueur pour avoir les informations.
Tous les joueurs des catégories Cadets et Séniors (F et M) devront obligatoirement assister à la session d'arbitrage un dimanche en début de saison. En cas de refus, des sanctions pourront être prise par le JSBB.
6. Etre à l'heure aux entraînements et matchs.
7. Faire part de ses difficultés à l'entraîneur ou au référent d'équipe que sera à l'écoute pour rechercher une solution.
8. Respecter les équipements et matériels, les ranger après les entraînements. Nettoyer la salle (bouteille d'eau, papier) après votre passage.
9. Veiller aux équipements qui sont prêtés par le club (ne pas garder son maillot et son sur-maillot mais le laisser avec tous ceux de l'équipe dans le sac prévu à cet effet).
10. Adopter la tenue du club aux matchs afin de donner une image homogène de l'équipe et respecter les accords conclus avec les Partenaires en termes de sponsoring.
11. Venir avec des chaussures de sport adaptées (pour la salle uniquement), une tenue de sport adaptée (short, tee-shirt) et une bouteille d'eau (pour les entraînements).
12. Pour l'organisation des rencontres à domicile, des désignations nominatives sont effectuées. Le joueur désigné sera en charge de la feuille de match, du chronomètre ou de l'arbitrage. En cas d'empêchement, **le joueur est chargé lui-même de se faire remplacer.**

13. Le club se réserve le droit d'appliquer toutes sanctions pour non respect de la charte.

⇒ **LES PARENTS S'ENGAGENT A :**

1. Accompagner leur enfant à l'intérieur des gymnases, s'assurer de la présence de l'entraîneur et venir le chercher à la fin de l'entraînement ou compétition à l'intérieur des gymnases.
2. Respecter les horaires tant en début et fin d'entraînements et compétitions, prévenir en cas de retard ou d'absence.
3. Assister et encourager, faire preuve d'esprit sportif envers les joueurs(euses), les arbitres, les dirigeants et supporters.
4. Respecter l'arbitrage. Vous êtes le premier modèle social. Offrez toujours une image de maîtrise de soi, de respect et de discipline.
5. Laver les maillots de l'équipe de vos enfants à tour de rôle.
6. Apporter sa contribution : participer aux tables de marque (formation proposée). Aider lors des entraînements si besoin. Aider pour les goûters, les fêtes ou manifestations. Ainsi, cela permettra à l'association du JSBB de **continuer à toujours proposer de meilleures conditions aux enfants**.
Le club a besoin de l'investissement de chacun (même à une petite échelle) dans la vie associative (**nous sommes tous bénévoles**).
7. **Veiller à ce que le joueur respecte ses engagements.**

⇒ **LE JSBB S'ENGAGE A :**

1. Assurer et licencier le joueur auprès de la FFBB.
2. Mettre à disposition du joueur le matériel nécessaire (ballons, chasubles, salles, matériel pédagogique, des gâteaux et boissons rafraîchissantes après les matchs).
3. Veiller qu'à chaque entraînement soit présent au moins un entraîneur ou un dirigeant.
4. Prévenir en cas de match reporté ou annulé.
5. Prévenir, grâce au panneau d'affichage, les désignations de table de marque ou d'arbitrage.
6. Faire progresser le joueur à son rythme.
7. Développer la socialisation et l'esprit d'équipe.
8. Associer les parents à la vie du club (diverses manifestations).
9. Proposer des stages de formations pour la tenue de la table de marque et l'arbitrage.
10. Prendre en charge, dans les conditions posées par le bureau, de toutes formations d'entraîneurs arbitres et marqueurs.
11. Le club se dégage de toute responsabilité en dehors des horaires d'entraînements pour chaque catégorie ainsi qu'en dehors des matchs pour lesquels les joueurs sont convoqués.